

membres « non régionaux » parmi lesquels figurent le Canada, les États-Unis, le Japon, la plupart des pays européens, l'Inde, la Chine, la Corée, le Koweït, l'Argentine et le Brésil. Seuls les pays membres « régionaux » sont admissibles au financement consenti par la Banque, à l'exception de la Libye, qui est un membre régional non emprunteur.

Ensemble, les pays membres régionaux de la BAfD sont actionnaires majoritaires de la *Banque africaine de développement*, dont ils détiennent approximativement les deux tiers des voix. Le *Fonds africain de développement* est doté de capitaux versés par les pays membres non régionaux et ses engagements de prêts représentent habituellement un tiers de tous les engagements du Groupe de la Banque africaine de développement.

Il est important pour les entreprises de savoir que la BAfD est une organisation distincte de la Banque mondiale, dont le siège est situé à Washington. La Banque mondiale finance aussi des projets de développement dans presque tous les pays africains et, à l'occasion, cofinance un projet avec la BAfD, mais les deux institutions fonctionnent de manière autonome sur les plans organisationnel et opérationnel. C'est pourquoi, dans leurs recherches d'informations et de renseignements sur les projets et appels d'offres, les sociétés doivent considérer les deux organisations comme des entités distinctes. Cependant, les politiques et procédures de passation des marchés qu'utilisent les deux banques se ressemblent beaucoup, les agents d'exécution des projets des deux banques dans les pays africains emprunteurs sont souvent les mêmes et, par conséquent, la même approche stratégique peut être utilisée pour tenter d'obtenir un contrat dans le cadre des projets financés par l'une ou l'autre des deux banques. Évidemment, les sociétés à la recherche de tels contrats ont tout intérêt à opter pour une approche intégrée du marché et à considérer, dans leurs activités de prospection de la clientèle, toutes les sources possibles de financement des projets, aussi bien multilatérales (c'est-à-dire la Banque mondiale, la BAfD, le PNUD, les Fonds arabes, etc.) que bilatérales (c'est-à-dire l'ACDI, la SEE, etc.).

En ce qui concerne l'administration de ses activités de projets, la BAfD répartit ses 53 pays membre régionaux entre cinq sous-régions : l'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale, l'Afrique centrale, l'Afrique orientale et l'Afrique australe. Cette répartition se reflète dans l'organisation du département des opérations de la Banque, qui se compose de cinq départements-pays. (L'organigramme de la BAfD, adopté à la suite de la réorganisation de la Banque au début de 1996, est présenté à l'annexe 6). Les chargés de prêts et de projets qui travaillent dans ces départements, et dans les différents services de ceux-ci, sont des contacts clés pour les fournisseurs et consultants qui cherchent à se procurer des informations et des renseignements supplémentaires sur le contenu, le calendrier d'exécution et l'envergure de certains projets.

Il convient de noter que la République sud-africaine a récemment été acceptée comme membre régional de la BAfD. Comme l'Afrique du Sud génère à elle seule 70 % du PIB du continent africain, son entrée à la Banque est un événement particulièrement important. Étant donné sa domination économique et son économie orientée vers le marché, l'adhésion de l'Afrique du Sud à la Banque aura pour effet, espère-t-on, de renforcer le processus